

**INTERVENTION** 22 SEPTEMBRE 2014

## **SUJET : BUDGET RECTIFICATIF 2014**

« Le vote d'un budget rectificatif est un moment important. Le budget rectificatif 2014 a joué son rôle. Je prendrais deux exemples :

- tout d'abord, je me félicite que la proposition d'Union Monégasque concernant l'amendement budgétaire prenne corps malgré les positions négatives de principe du Gouvernement et de la majorité. Cette proposition fait son chemin, même avant une éventuelle modification du texte Constitutionnel.

Une sorte « d'amendement préalable de suppression » vient d'être obtenu par l'ensemble des élus. En effet, les discussions privées ont conduit au retrait par le Gouvernement de la subvention demandée par l'ASM Football Club à hauteur de 25M d'euros.

Si je suis satisfait, j'ai une subite inquiétude : j'espère que ce n'est pas le fond de réserve qui substituera au Budget de l'État ... !

- ensuite, je prendrais le cas du Logement des monégasques en Principauté. Je m'en excuse au préalable auprès du Vice-Président qui se réjouissait, il y a quelques jours, dans l'hebdomadaire monégasque que ce sujet ne soit plus le sujet principal des discussions budgétaires. Chacun ses priorités, mes monégasques jugeront ... !

Il faut que le Gouvernement confirme le maintien du cap de construction d'appartements domaniaux. La majorité met en exergue la construction du programme L'Engelin au boulevard du Jardin Exotique en demandant une mise en maîtrise d'ouvrage déléguée pour accélérer cette opération. La minorité se réjouit de voir qu'un projet vieux de dix ans retrouve une jeunesse et bénéficiera à nos compatriotes.

Cependant, il faut rappeler que durant les mandatures 2003-2008 et 2008-2013, le Conseil National, par la voix de ses Présidentes et la voix des différents Présidents de la Commission des Finances et de l'Économie Nationale, avait mis en garde le Gouvernement sur le surcoût d'une telle procédure. Une enquête diligentée par le Gouvernement avait confirmé cette vision et chiffré le surcoût à 30 ou 40% suivant les opérations. On est ainsi bien loin des « un dizaine de millions de plus » avancés par les responsables de la majorité. Il est du devoir du Conseil National de vérifier que les dépenses publiques se font à un juste prix.



Enfin, il est également du devoir du Conseil National de veiller à ce que les opérations prévues durant les années précédentes se déroulent normalement. « Normalement » signifie au coûté et dans les délais prévus. Je veux parler ici de l'opération Testimonio II. Lors des discussions budgétaires pour le Primitif 2013, en décembre 2012, Monsieur le Ministre d'État a engagé son Gouvernement devant le Parlement pour mener à bien la construction de ce projet comprenant plus de 120 appartements domaniaux, un parking de dissuasion de 700 places, une école internationale pour maintenir l'attractivité de la Principauté vis-à-vis des étrangers qui souhaitent habiter avec leurs familles à Monaco. Ce projet doit être livré en 2018. Je le répète : l'engagement clair et sans équivoque de l'Exécutif doit lui être rappelé par la minorité mais surtout par la majorité.

Le logement des monégasques est l'affaire de tous et 120 appartements excèdent de bien loin les quelques petites opérations en vue après la livraison de la Tour Odéon données comme des miettes à la majorité.

Ainsi, pour le Gouvernement je résumerais mon intervention d'une phrase : « Construisons ce qui est prévu en temps, heure et au prix convenu ».

Pour la majorité : « Arrêtez votre œuvre de désinformation disant que les majorités précédentes n'ont rien prévu et vérifiez que les opérations programmées se font en temps, heure et au prix convenu ».

Je vous remercie pour votre attention. »

Jean François Robillon